

Aulnay



Distance
4 km

Durée
1h15

Difficulté
Facile

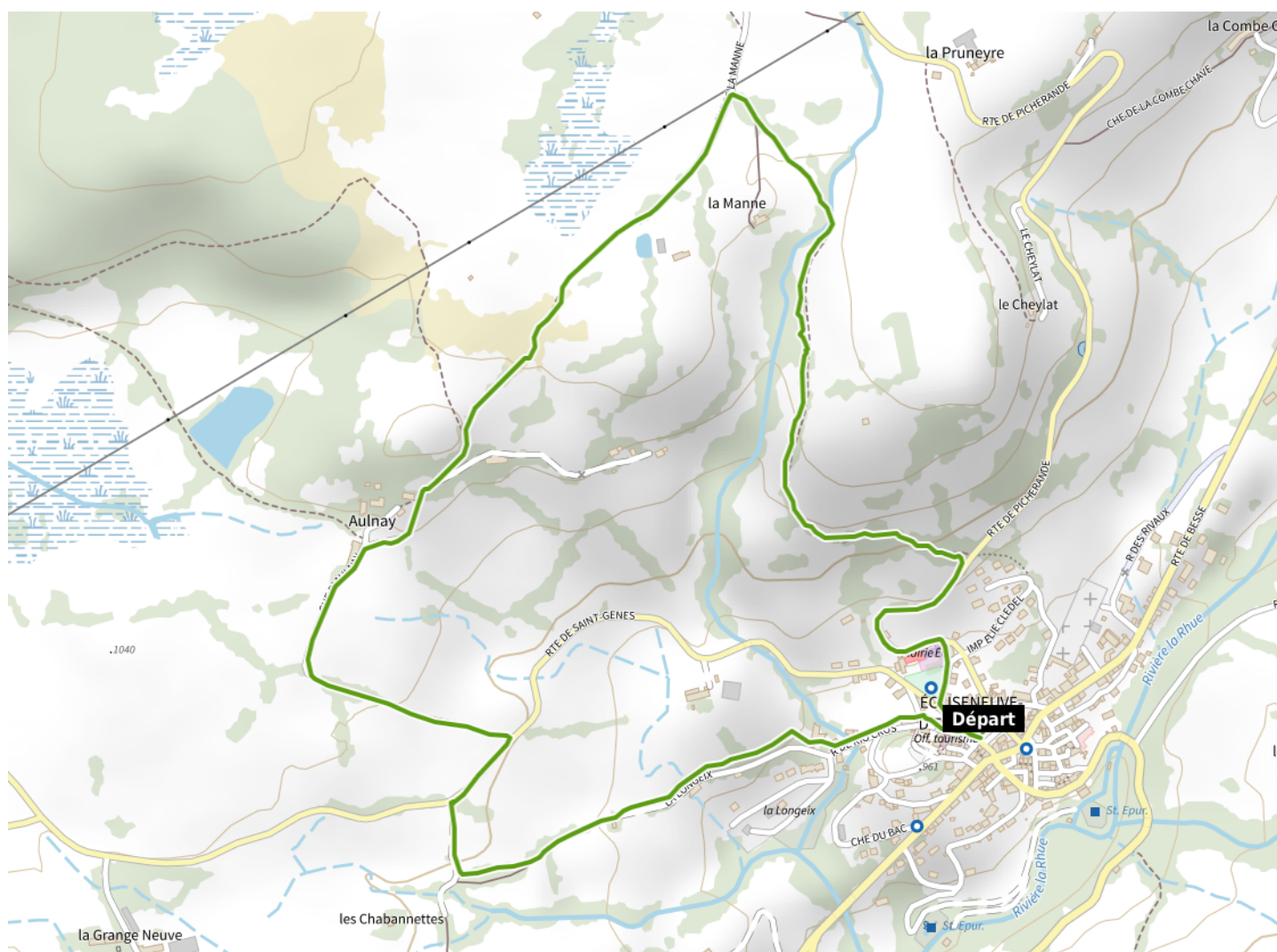
Dénivelé
120 m

Balisage
Bleu

Chiens autorisés — Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse en raison de la présence de troupeaux.

Présence de troupeaux et chiens de protection

Itinéraire



Retrouvez les itinéraires de randonnée en version numérique
sur le site www.sancy.com via ce QR Code



Point de départ

Ville de départ

Égliseneuve-d'Entraigues

Adresse de départ

Place de la Poste

63850 Égliseneuve-d'Entraigues

Accès au point de départ

Sur l'A75 sortie n°6, prendre la direction de Champeix puis Besse. À Besse-en-Chandesse continuer sur la D978 pour rejoindre Égliseneuve-d'Entraigues. Parking sur la Place de la Poste.

Description du parcours

Un petit circuit qui permet de découvrir le bourg d'Égliseneuve-d'Entraigues et de jolis chemins bordés de murets en pierres. On chemine dans des estives et on traverse le village d'Aulnay avec son patrimoine vernaculaire (four à pain, toits en Lauze).

Détail du parcours étape par étape

Étape 1 : Du panneau de départ, partir en direction de l'Office de Tourisme en laissant la poste à droite, puis délaissier la D30 et prendre la rue du Riou Cros. Continuer tout droit devant la bascule et aux 2 intersections suivantes poursuivre en face. À la sortie du chemin herbeux tourner à droite jusqu'à la D30 (vue sur Égliseneuve-d'Entraigues).

Étape 2 : Emprunter la D30 sur 100 m et prendre à gauche direction Aulnay, contourner le hameau par la droite. À la fourche suivante monter le chemin herbeux à gauche puis poursuivre à droite. Franchir la barrière et prendre à gauche. Après le panneau d'information (vue sur le Sancy et la tourbière), franchir une barrière et continuer en face jusqu'à un carrefour de chemins.

Étape 3 : Descendre le chemin à droite, franchir la passerelle et suivre le ruisseau à droite. Au niveau du panneau "Le Nemeton du Cheylat" (vue sur les Monts du Cantal) poursuivre la descente vers le village d'Égliseneuve-d'Entraigues. Au carrefour avec la D128 descendre à droite et rejoindre le point de départ par la rue du Square.

Randonnée proposée et gérée par le Conseil départemental du Puy-de-Dôme - PDIPR.

